



Le droit de l'enfant

Par solilene

Bonsoir j'aurai une question.

Mon ex a refait sa vie avec une personne qui habite un petit logement ou il n'y a qu'une chambre. Mais le problème c'est qu'il n'y a qu'un lit de deux personnes et un lit de bébé. Ma fille dort sur un matelas d'une personne par terre mais dans la même chambre qu'eux. Alors quel sont les risques si j'apprend que le papa a eu des rapports sexuels avec sa nouvelle compagne et que ma fille est vue ou entendue. Sachant qu'il y a un malheureux placard qui sépare dans la pièce ? Puis je obliger le papa à refuser d'emmener ma fille dans son logement à elle. Sachant quand plus il mon menti en disant qu'il dormais dans le canapé alors qu'il est pas convertible.